

Image not found or type unknown



Domeo résiliation assurance

Par **Lauredane**, le **27/10/2014** à **15:11**

J'ai appris que le contrat domeo assurance eau auquel j'ai souscrit après avoir été soumise à marketing insistant n'est pas très utile.

J'ai appris cela récemment et la reconduction tacite est passée. Ai-je le droit de résilier de suite en étant pourtant encore loin de la prochaine date anniversaire du contrat?

Merci d'avance